



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ANIMATEUR PRÉVENTION DU SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN À DOMICILE (AP ASD)

Dernière mise à jour le 09/03/2023.

OBJECTIF

- Animer la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure.
- Élaborer des projets de prévention.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Venir en appui pour définir et mettre en œuvre la démarche de prévention des risques dans la structure.
- Elaborer et animer un projet de prévention dans sa structure
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse des APS ASD

PUBLIC CONCERNÉ

Personne désignée par le directeur de structure désireux de mettre en place une démarche de prévention (responsables de secteur, infirmiers (e) coordonateurs (trices) de secteur, ...)

MODALITÉS D'ACCÈS

30 jours.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En centre de formation ou dans l'entreprise à un minimum de 3

Tarif

1200 € NET
par participant
4000 € NET
par groupe

Réf.

APASD-FIPS

Contact

0950412583
contact@fipsformation.fr
www.fipsformation.fr

PRÉ-REQUIS

- Le dirigeant devra suivre la formation des dirigeants (INRS) encadrée par un organisme habilité ou s'assurer que le dirigeant a bien les compétences pour assurer les missions santé/sécurité.
- Attestation obtenir ou acquérir des compétences de bases en prévention

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible PSH.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance de théorie et de pratique.



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

3 mini > 8 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

Jour 1

Présentation des objectifs

Bases en prévention des risques

La démarche de prévention

Les enjeux

Méthodologie de projet

Jour 2

Mobilisation des acteurs

Les étapes clefs du projet

La démarche EvRP

INTER SESSION

1,5 jours de travaux d'intersession répartis sur 4 à 8 semaines,
- une demi-journée (4h) d'accompagnement minimum en présentiel sur site du binôme dirigeant-AP
ASD conduite par le formateur.

Jour 3

Analyse de situation de travail à risque

Connaissance et évaluation du risque TMS

Connaissance et évaluation du risque RPS

Les autres risques (chute, vibration, mécanique...)

Consigne pour les travaux inter session

Proposition de pistes d'améliorations et hiérarchisation

Plan d'action

Les autres projets de l'établissement

Bilan de fin de formation

LES PLUS

Formation permettant d'initier une démarche de prévention pérenne.



INTERVENANT(S)

Formateur certifié par l'INRS.

ÉVALUATION

Conception d'un projet de prévention pour la structure pendant le travail inter-session.,
Organiser et animer, en lien avec la Direction, la démarche de prévention des risques professionnels de son entreprise.
Pendant l'inter-session., Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation travail ou d'un recueil d'information suite à un accident du travail

ATTRIBUTION FINALE

CERTIFICAT AP ASD.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintenir et actualiser ses compétences d'Animateur Prévention du secteur de l'aide et du soin à domicile (AP ASD)